

8 Société et Culture

Prytanée/ Présentation au drapeau de la 15e promotion

Les " animaux de brousse " devenus enfants de troupe

SNN

LE ministre de la Défense, Mathias Otounga Ossibadjou, a présidé, mardi dernier, au gymnase du Prytanée, la cérémonie de port des insignes des élèves de 6e dudit établissement d'enseignement secondaire. Cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreux officiers, sous-officiers ainsi que de plusieurs invités.

Port des insignes et baptême de ladite promotion du nom du ministre de la Défense, Mathias Otounga Ossibadjou, ont constitué l'essentiel de la cérémonie. Pour le commandant du Prytanée militaire de Libreville (PML), Eric Privat

Yombo, cette consécration intervient après quatre mois de dure labeur. « Les élèves de l'escouade de la 6e, trivialement appelés animaux de brousse, viennent de passer quatre mois enfermés; quatre mois loin de tout contact avec le monde extérieur; quatre mois au cours desquels ils ont appris à marcher, comme des enfants de troupe, à chanter comme des enfants de troupe. En un mot, à se comporter comme des enfants de troupe. Quatre mois ponctués de trois nuits noires : la nuit d'initiation, nuit de transmission des valeurs de l'école, qui incombent aux anciens de la terminale; nuit de confirmation attestant la conviction des animaux de brousse à être et à durer au PML... »,



Photo : SNN

Le ministre de la Défense, Mathias Otounga Ossibadjou, procédant au port d'une épaulette à un élève de la 15e promotion.

a rappelé Eric Privat Yombo. S'adressant au parrain le commandant du Prytanée a fait savoir qu'« en acceptant de parrainer la 15e promotion du Prytanée militaire,

vous acceptez d'appartenir au panthéon des illustres parrains qui ont écrit et écrivent encore l'histoire de notre auguste institution d'enseignement académique.

Avec vous, monsieur le ministre, cher parrain, le Prytanée à la certitude de connaître d'autres sommets, tant votre personnalité est attachée au travail bien fait, à l'esprit de droiture et à l'éclosion des intelligences.»

À l'endroit des nouveaux enfants de troupe, le responsable du PML les a également exhorté à s'inspirer de « votre parrain dont la trajectoire professionnelle sans cesse ascendante, le dévouement au travail, la détermination dans la vie et la fidélité en amitié ont su forcer le respect et l'admiration de ses pairs.»

Notons que cette année, la cérémonie de présentation au drapeau du PML a connu quelques innovations. Selon les responsables de cette institution académique, le port des épaulettes d'actualité, jusqu'à l'année dernière, a fait place au port des insignes. Ceci dans le but de « donner place aux symboles de notre insigne qui est illustré par le drapeau, la devise, le livre, vecteur de connaissances et le sabre, symbole du commandement », a clairement souligné Eric Privat Yombo.

Maux et débat

Patriotisme

LA mairie du 5e arrondissement de Libreville vient d'innover en organisant, à l'intention de ses agents, une formation pour le renforcement de leurs capacités sur "le management administratif et la gestion de l'état-civil". Une initiative qui doit inspirer et faire école dans les autres administrations déconcentrées et décentralisées (mairies, préfectures et sous-préfecture) impliquées dans la gestion de l'état-civil, notamment dans l'établissement et la délivrance des Actes de naissance. Tant leurs carences et errements sont flagrants dans le service rendu aux usagers. Des manquements dus souvent à la méconnaissance et à l'inaptitude des agents à maîtriser leurs véritables tâches.

Cette formation, qui venait à-propos, devrait donc aplanir, pour ne pas dire gommer, ces lacunes et manque de savoir-faire. Ainsi, si les modules (déontologie, techniques de rédactions administrative et juridique dans le processus de l'état-civil, rôle de l'agent dans les opérations de gestion de l'état-civil, généralités sur l'accueil des usagers et le traitement des actes, etc) enseignés sont appréhendés par les bénéficiaires, nul doute que la qualité du service offert au public sera amélioré.

En effet, en dépit d'une tendance à l'amélioration, les services municipaux brillent souvent par leur lenteur, lourdeur, nonchalance et autres vulnérabilités aux pots-de-vin dans le traitement des dossiers. Ils créent des pénuries, parfois fictives, de timbres, des registres de naissance en nombre insuffisants, la non-informatisation des actes de naissance, qui induit la "taxe de fouille" imposée au demandeur, etc. Autant de barrières qui font perdre du temps à l'usager, et qui parfois conduisent au découragement.

Au point que certains, de guerre lasse, jettent l'éponge. L'établissement d'un acte de naissance à un nouveau-né ressemblant parfois à un chemin de croix. Un pièce que l'on pouvait pourtant avoir, jusqu'au début des années 2000, en moins d'une semaine. Mais depuis lors, l'attente et la gymnastique peuvent durer jusqu'à six mois. A l'ère du numérique.

Ainsi, au-delà de la négligence, la désinvolture ou l'irresponsabilité de quelques géniteurs, les services municipaux ont aussi, à côté des hôpitaux, leur part de responsabilité dans le phénomène grandissant des enfants sans actes de naissance dans notre pays. Des victimes innocentes dont les Organisations non gouvernementales tentent, tant bien que mal, avec l'appui de certaines représentations diplomatiques, de sortir de leur situation d'apatride.

Le ministère de l'Intérieur devrait donc s'approprier l'idée de ces formations et, pourquoi pas, l'imposer à son personnel d'exécution en activité dans les préfectures, sous-préfectures, mairies, voire de la direction générale de la Documentation et de l'immigration (DGI), en prenant le soin d'y ajouter un module sur le patriotisme. Car, cet amour pour le pays fait défaut à plusieurs agents de l'État, qui n'hésitent pas à brader la tant convoitée nationalité gabonaise à des étrangers, en échange de quelques billets de banque, en leur octroyant de faux actes de naissance, véritable sésame menant à la Carte nationale d'identité (CNI) et au passeports gabonais.

La preuve, récente, est l'interpellation, le 4 décembre dernier, d'une commerçante camerounaise au marché d'Oloumi, membre d'un réseau de trafiquants de vrais-faux actes de naissance gabonais, avec le concours d'un complice installé à Bitam. Une localité dont certains responsables municipaux et préfectoraux ont eu maille à partir, dans le passé, avec la justice pour le même problème.

A Boumango, c'est un ancien sénateur qui a usé de son influence politique pour faire établir, avec la complicité et la diligence des services compétents locaux, une CNI à un Congolais, dans l'optique d'étoffer son "cheptel" de bœufs votants lors des futures élections. De nombreux autres antipatriotes restent impunis.

Par Ni7-mukeni

A la Société gabonaise de transport (Sogatra)

Les agents en " grève illimitée " depuis mardi dernier

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LES agents de la Société gabonaise de transport (Sogatra) sont entrés, mardi dernier, "en grève illimitée sans service minimum". Une décision adoptée au cours d'une assemblée générale tenue à leur base du Camp-de police à Libreville. Principales motivations de ce ras-le-bol, « trois mois de salaires impayés (octobre, novembre et décembre), et l'absence de maintenance qui cloue au sol la moitié de notre parc automobile », avait indiqué le se-

crétaire général du Syndicat des conducteurs et techniciens de la Sogatra (Sycotec), Fredi Leckogo. Cette suspension d'activités des agents, très pénalisante pour de nombreux usagers, intervient après plusieurs interpellations du Sycotec à l'endroit de leur hiérarchie. Le 4 décembre dernier déjà (lire l'Union du 5 décembre), au sortir d'un entretien entre les syndiqués et le ministre des Transports, Ernest Mpouho, leur préavis de grève, qui courrait alors jusqu'au 7 décembre dernier, avait à nouveau été repoussé. Il avait été demandé aux



Photo : F.B.E.M

Des bus de liaison revenant à la base, sous les acclamations des agents.

agents en colère d'attendre que le nouveau directeur de la Sogatra, Patrick Assélé, prenne ses fonctions, afin de lui donner le temps d'étudier le dossier.

Depuis plus de deux semaines, le nouveau directeur est installé, « mais les choses ne vont pas dans le sens de la résolution de nos préoccupations », a laissé entendre le responsable syndical, mardi dernier.

Une énième rencontre s'était tenue le lendemain de cette annonce, entre les syndicalistes, la direction générale de So-

gatra, et à nouveau le ministre des Transports. Cette rencontre, n'aboutissant toujours sur "rien de concret, les agents sont restés campés sur leur position : pas de salaires, pas de service minimum", poursuivait Fredi Leckogo, vendredi dernier.

Cette grève de la Sogatra, un peu étouffée par l'euphorie des fêtes de fin d'année, est tout de même perceptible. Pour preuve, les sites d'embarquement de bus et de taxis-compteurs sont vides depuis le lancement de cette grève.



Photo : F.B.E.M

Le portail de la base Sogatra fermé confirme l'efficacité de la grève.

